

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 10/06/2021

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN.E (01) CONSULTANT.E NATIONAL.E POUR LA CONDUITE D'UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME NATIONAL DE MESURE, DE NOTIFICATION ET DE VERIFICATION (MNV OU MRV EN ANGLAIS) POUR L' ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Numéro du projet : CIV 10-00103170 – Projet de Renforcement de l'Intégration de l'Adaptation au Changement Climatique dans la Planification du Développement en Côte d'Ivoire.

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 40 (quarante) jours étalés sur 2 mois au maximum, y compris la période de rédaction des livrables et d'animation des deux (02) ateliers.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Recrutement d'un.e Consultant.e national.e pour la conduite d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en Anglais) pour l'Adaptation aux Changements Climatiques » :

Par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 18 Juin 2021 à 12h30 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

### **La méthode d'évaluation**

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

#### **Le dépouillement des offres techniques :**

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

#### **Le dépouillement de l'offre financière :**

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

### **Les critères d'évaluation technique**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification, capacités et expérience</b>							
1.1	Expérience avérée en matière de changements climatiques et/ou de systèmes MNV	30					
	Expertise avérée dans le domaine des changements climatiques, des CDN et précisément des CDN de la Côte d'Ivoire	15					
1.2	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total 1</b>		<b>50</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total 2</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée, approche et Plan de travail pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants des tâches / responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
<b>Total 2</b>		<b>40</b>					



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail



Programme National  
Changement climatique



GREEN  
CLIMATE  
FUND



P N  
U D  
Au service  
des peuples  
et des nations

## Termes de référence

**Recrutement d'un.e (01) Consultante International.e et d'un.e Consultant.e National.e pour la conduite d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en Anglais) pour l'adaptation aux changements climatiques.**

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Afin de garantir l'intégrité environnementale du régime international des changements climatiques en responsabilisant les pays, en améliorant la crédibilité et la cohérence de leurs actions d'atténuation, et en assurant l'implémentation effective des actions ainsi que de leurs résultats, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a introduit le système MNV lors de la Conférence des Parties (COP 13) à Bali. Le concept de système MNV a évolué depuis le Plan d'Actions de Bali jusqu'à l'Accord de Paris sur le Climat en 2015, en introduisant de nouvelles exigences concernant l'adaptation. L'Accord de Paris (Articles 13 et 14) mentionne un nouveau cadre de transparence « le cadre Mesure, Reportage et Vérification (MNV) » qui contribuera à contrôler les actions d'atténuation, d'adaptation, et de financement. Ce nouveau cadre de transparence éclairera l'inventaire mondial, qui sera utilisé pour évaluer les progrès par rapport aux objectifs visant à limiter le réchauffement à 2°C ou au niveau plus ambitieux de 1,5°C, et la situation des efforts d'adaptation.

La Côte d'Ivoire dans cette dynamique est en chantier pour la conception de son Système National de Mesure, de Rapportage et de Vérification (MNV) pour la mise en œuvre de ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Ce système constituera un outil intégré et unique reliant des systèmes individuels de MNV de trois (03) domaines à savoir : l'Adaptation, l'Atténuation et la Finance climatique.

Pour l'adaptation, la Côte d'Ivoire fortement impactée par les effets néfastes du changement climatique dans la plupart des secteurs (agriculture, ressources en eaux, utilisation des terres, ressources côtières, forêts, santé, etc.) et donc de son économie est engagée dans le processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) aux changements climatiques à travers le « **Projet de renforcement de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire (NAP-GCF)** ».

Toutefois, plusieurs barrières subsistent à l'atteinte des objectifs de suivi des actions d'adaptation au niveau national, notamment l'inexistence pour l'instant de méthode normalisée pour suivre les projets d'ACC et mesurer leurs progrès. Ainsi, établir une méthode opérationnelle de mesure en définissant des indicateurs comparables pour évaluer les progrès et établir un inventaire mesurable, communicable et vérifiable s'avère donc nécessaire. A cet effet, il est procédé au **recrutement d'un.e (01) Consultant.e International.e et d'un.e (01) Consultant.e National.e pour la conduite d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MRV en Anglais) pour l'Adaptation aux changements climatiques.**

## 2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans un contexte de mise en place d'un système MNV national pour la mise en œuvre des CDN, l'objectif général de cette consultation est de soutenir le développement d'un Système National de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV ou MNV en Anglais) pour l'Adaptation aux changements climatiques en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Réaliser un rapport de faisabilité d'un système National MNV pour l'adaptation dans les secteurs prioritaires en Côte d'Ivoire ;
- Proposer le dimensionnement du système MNV ;
- Proposer les Termes de Référence des expertises nécessaires à l'opérationnalisation du système MNV.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

- a) Un (01) rapport d'étude de faisabilité d'un système National MNV pour l'adaptation dans les secteurs prioritaires est réalisé pour la Côte d'Ivoire ;
- b) Le dimensionnement du système MNV est validé;
- c) Les Termes de Référence des expertises nécessaires à l'opérationnalisation du système MNV sont élaborés.

## 4. CHAMPS DES TRAVAUX

Le champ des travaux couvre les cinq (05) secteurs à forte vulnérabilité que sont (i) l'agriculture, (ii) les ressources en eaux, (iii) l'utilisation des terres, (iv) les ressources côtières, (v) la santé avec la prise en compte du Genre, et de Réduction de Risques de Catastrophes. Ainsi, sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint chargé des Programmes au PNUD et la supervision du Spécialiste du Programme Développement Durable Inclusif, en étroite collaboration avec le Coordonnateur du Projet et le Programme National Changements Climatiques (PNCC), les consultant.e.s conduiront l'étude selon le phasage ci-dessous :

**Phase 1 : Cadrage de la mission, méthodologie et plan de travail.**

- Décrire brièvement la compréhension des Termes de référence ;
- Cadrer la mission en vue de comprendre le contexte local, répondre aux besoins de l'étude et assurer l'appropriation par toutes les parties prenantes ;
- Produire un plan de travail détaillé ;
- Décrire la méthodologie adoptée, les étapes de déroulement de l'étude ainsi qu'un calendrier, les outils utilisés, les sources d'informations et de données ainsi que les documents qui seront passés en revue, l'archivage des données, les liens utiles et exploitables, etc.

A la fin de la phase 1, les consultant.e. s devront soumettre un rapport de cadrage à l'Unité de Gestion du Projet (UGP), comprenant tous les points de cette phase.

**Phase 2 : Étude diagnostique approfondie, collecte de données, consultations, analyse optionnelle en vue de la faisabilité du système MNV**

- **Co-animer au préalable un atelier de sensibilisation sur le suivi-évaluation et le MNV ;**
- Faire la revue documentaire des systèmes MNV au niveau régional, voire mondial ;
- Faire une analyse institutionnelle de l'adaptation aux changements climatiques pour la conception d'un Système MNV;
- Faire un examen approfondi de toutes les initiatives nationales concourant à la mise en place d'un Système MNV de l'Adaptation ;
- Faire une analyse des processus de suivi-évaluation sectoriels et programmatiques au niveau national ;
- Examiner les outils et indicateurs de suivi-évaluation existants au niveau national (à travers le PND, le PNIA, etc.) et les outils les plus pertinents utilisés par les PTF ;
- Analyser le cadre réglementaire et juridique actuel sur les changements climatiques ;
- Analyser la cartographie des parties prenantes clés du Système MNV de l'Adaptation (identification des parties prenantes potentielle, hiérarchisation des parties prenantes, analyse des rôles et responsabilités, interactions, flux d'information, etc.) ;
- Identifier et/ou collecter les indicateurs existants pour le Système MNV de l'adaptation en établissant un lien clair entre les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les ODD et les RRC ;
- Proposer un cadre institutionnel nécessaire au bon fonctionnement du Système MNV de l'Adaptation ;
- Proposer un cadre réglementaire et juridique nécessaire au bon fonctionnement du Système MNV de l'Adaptation ;
- Analyser les gaps, les lacunes, les besoins et les barrières au déploiement d'un Système MNV de l'adaptation, y compris la proposition de mesures correctives ;
- Dimensionner le système MNV en tenant aussi compte du cadre de transparence renforcé défini dans l'Accord de Paris sur le climat et renforcé lors de la COP 24 à Katowice ;
- Proposer les arrangements ((Procédures / instructions / modèles prédéfinis) pour la collecte de données, les indicateurs de performance, etc.)) en vue de la conception d'un Système MNV de l'adaptation se basant sur le cadre de transparence renforcé défini dans l'Accord de Paris sur le climat et renforcé lors de la COP 24 à Katowice ;

- Proposer les arrangements procéduraux (Procédures / instructions / modèles prédéfinis) pour mettre en place une Assurance Qualité (AQ) et un Contrôle Qualité (CQ) du Système MNV de l'Adaptation se basant sur le cadre de transparence renforcé défini dans l'Accord de Paris sur le climat et renforcé lors de la COP 24 à Katowice ;
- Proposer un mécanisme de fonctionnement du Système MNV de l'adaptation ;
- Proposer et/ou identifier les outils techniques, matériels (portail internet, informatiques, logiciels, progiciels, serveur, etc.) nécessaires à l'opérationnalisation du Système MNV de l'adaptation ;
- Proposer un mécanisme pour l'archivage des données ;
- Proposer un mécanisme de durabilité financière du Système MNV de l'Adaptation ;
- Justifier la priorisation des différentes options institutionnelles, juridiques, réglementaires, matériels et techniques nécessaires au dimensionnement et au déploiement du système MNV de l'adaptation ;
- Proposer une feuille de route d'opérationnalisation du Système MNV de l'Adaptation ;
- Élaborer les Termes de Référence (TdR) et Animer un (1) atelier participatif de sensibilisation sur le suivi-évaluation pour les 5 secteurs prioritaires (agriculture, santé, ressources eau, zones côtières, utilisation des terres) en s'appuyant sur les efforts nationaux de suivi-évaluation.

A la fin de la phase 2, les consultant.e. s devront soumettre (i) un rapport d'atelier de sensibilisation, (ii) un rapport provisoire de l'étude de faisabilité du système national MNV adaptation, (iii) le projet de dimensionnement du système MNV et (iv) les Termes de Référence (TdR) de l'atelier de validation du rapport et du modèle MNV.

### **Phase 3 : Ateliers de validation, communication**

- Co-animer l'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité et du modèle du système MNV ;
- Produire le rapport final de l'étude de faisabilité et le dimensionnement du système MNV ;
- Produire les rapports d'ateliers ;
- Produire les Termes de Référence (TdR) des expertises nécessaires à l'opérationnalisation du système MNV.

A la fin de la phase 3, les consultant.e. s devront soumettre (i) un rapport définitif de l'étude faisabilité, (ii) Le dimensionnement du système MNV, (iii) Les rapports d'atelier et (iv) Les Termes de Référence d'opérationnalisation du Système MNV adaptation.

## **5. LIVRABLES**

Les différents livrables attendus à l'issue de cette mission sont les suivants :

- a) Rapport de cadrage de l'étude sur le système MNV ;
- b) Rapport provisoire et rapport définitif de l'étude de faisabilité du système national MNV adaptation ;
- c) Rapport de dimensionnement du système MNV ;
- d) Termes de Référence (TdR) des expertises pour l'opérationnalisation du Système MNV adaptation ;
- e) Rapport de l'atelier de sensibilisation ;
- f) Rapport de l'atelier de validation.

## 6. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la prestation est de quarante (40) jours pour chacun des consultants, y compris la période de rédaction des livrables et d'animation des deux (02) ateliers. La prestation sera réalisée sur une période **de 02 mois au maximum**. Les mesures de lutte contre le COVID-19 devront être appliquées dans le cadre de cette mission.

**NB : Compte tenu de la situation sanitaire mondiale, liée au COVID-19 et des mesures prises par tous les pays, les travaux en « home based » et à distance seront privilégiés. Cependant la réalisation des voyages et missions de terrain, indispensables dans le cadre des présents services, feront l'objet de flexibilité et sera discutée de commun accord avec le PNUD et le partenaire de réalisation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

## 7. PAIEMENTS

En collaboration avec le PNUD et le PNCC, les consultants devront produire les livrables suivants :

LIVRABLES	MONTANT (%)
Rapport de cadrage est produit et validé (incluant un Plan de travail et la méthodologie) validée par l'UGP + TdR de l'atelier de sensibilisation	20%
(i) Rapport atelier de sensibilisation + (ii) Rapport provisoire de l'étude de faisabilité du système MNV adaptation + (iii) Rapport de dimensionnement du système MNV + (iv) TdR de l'atelier de validation	50%
(i) Rapport atelier de validation + (ii) Rapport définitif de l'étude de faisabilité + (iii) Rapport définitif de dimensionnement du système MNV + (iv) Termes de Références du dimensionnement et de l'opérationnalisation du système MNV	30%

## 8. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Les consultant.e.s travailleront en étroite collaboration avec le PNUD et le Programme National Changements Climatiques (PNCC). L'étude sera conduite sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet. Ainsi, une collaboration étroite et des échanges permanents avec les structures de gestion du projet seront nécessaires en vue de permettre un suivi continu et de faire face aux difficultés éventuelles pouvant entacher la bonne exécution de l'étude.

## 9. LIEU D'AFFECTATION

Les services seront réalisés en Côte d'Ivoire. Des missions pourront être effectuées dans le cadre de cette consultance, dans la limite des restrictions liées à la COVID-19.

## 10. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

### **Consultant international expert en MNV, chef de mission**

Mission principale : Assurer le lead de tout le processus.

#### **Profil recherché :**

- Avoir au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Sciences, Génie de l'Environnement, Économie, Statistique, Économie de l'environnement, Sciences et Technologies, ou tout autre domaine connexe ;
- Minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle pertinente en matière d'élaboration de système de Mesure, de Rapportage et de Vérification (MNV) ;
- Parfaite maîtrise du suivi-évaluation et d'élaboration d'indicateurs ;
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques ;
- Connaissance des CDN de la Côte d'Ivoire et des secteurs prioritaires ;
- Excellente connaissance du cadre de transparence sous l'Accord de Paris sur le Climat et des exigences de rapportage pour les pays non-annexe 1 ;
- Compréhension manifeste et connaissance pratique de la collecte et de l'analyse des données ;
- Capacité à animer des ateliers multipartites au niveau national ;
- Forte familiarité avec les négociations internationales sur le changement climatique ;
- Solides compétences en communication, y compris des compétences démontrées en matière de rédaction et de présentation ;
- Capacité à coordonner et faciliter des processus multi-acteurs, ainsi qu'à interagir dans le travail avec les différents acteurs, publics et privés ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales, surtout dans les pays en développement ;
- Expérience de travail en Côte d'Ivoire serait un atout majeur.

### **Consultant national expert en changements climatiques**

Mission Principale : apporter un appui au consultant international sur toutes les questions liées aux changements climatiques, principalement en ce qui concerne la Côte d'Ivoire.

#### **Profil recherché :**

- Avoir au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Sciences, Génie de l'Environnement, Économie, Économie de l'environnement, Changements climatiques ou tout autre domaine connexe ;
- Minimum cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques ;
- Excellente connaissance des CDN de la Côte d'Ivoire et des secteurs prioritaires ;
- Connaissance du cadre de transparence sous l'Accord de Paris sur le Climat et des exigences de rapportage pour les pays non-annexe 1 ;
- Compréhension manifeste et connaissance pratique de la collecte et de l'analyse des données ;
- Très bonne connaissance des processus institutionnels nationaux, éventuellement en lien avec le climat ;
- Capacité à animer des ateliers multipartites au niveau national ;
- Forte familiarité avec les négociations internationales sur le changement climatique ;
- Solides compétences en communication, y compris des compétences démontrées en matière de rédaction et de présentation ;
- Avoir une expérience en consultation des parties prenantes nationales.

## 11. LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française. La connaissance de l'anglais serait un atout.

## 12. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

Les offres financières des consultant.e.s devraient être forfaitaires. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission le cas échéant. Elles doivent contenir le temps de travail en homme/jour de chaque expert. **Le consultant international devra prévoir deux (02) voyages sur la Côte d'Ivoire.**

## 13. CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification, capacités et expérience</b>							
1.1	Expérience avérée en matière de changements climatiques et/ou de systèmes MNV	30					
1.2	Expertise avérée dans le domaine des changements climatiques, des CDN et précisément des CDN de la Côte d'Ivoire	15					
1.3	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
<b>Total 1</b>		<b>50</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total 2</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Note maximum	Consultant.e				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée, approche et Plan de travail pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants des tâches / responsabilités ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée dans le plan de travail ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
<b>Total 2</b>		<b>40</b>					

#### 14. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les Candidat.e.s techniquement qualifié.e.s ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière seront retenu.e.s.

#### DETAIL DES COUTS :

Détail des couts par élément Consultant National :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
<b>I. Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Billet d'avion			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

**Les candidatures féminines sont fortement encouragées.**